

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DELEGUE AUPRES  
DU MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES,  
DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT,  
CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT

# LES ETUDES D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT AU MAROC



# PLAN DE LA PRÉSENTATION

---

- **INTRODUCTION**
- **PLAN JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL**
- **OUTILS D' ACCOMPAGNEMENT**
- **ATTENTES**

# INTRODUCTION

---

- L' Etude d' Impact sur l' Environnement (EIE) constitue un instrument de Prévention dans le cadre d' une politique de protection de l' environnement.
- Par l' adoption de la loi 12-03 relative aux Etudes d' Impact sur l' Environnement (Dahir N° 1.03.60 du 10 Rabii I 1424), l' action de préservation et de promotion de l' environnement au Maroc prend une ampleur jamais égalée.
- Cette loi rend obligatoire le recours aux études d' impact sur l' environnement pour tous les projets mentionnés dans la liste annexée à ladite loi.

# PLAN JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL (1)

---

Le contenu de l' Etude d' Impact sur l' Environnement est précisé dans les articles 5 et 6 de la loi 12-03:

- d'évaluer de manière méthodique et préalable, les répercussions éventuelles, les effets directs et indirects, temporaires et permanents du projet sur l'environnement
- de supprimer, d'atténuer et de compenser les répercussions négatives du projet
- de mettre en valeur et d'améliorer les impacts positifs du projet sur l'environnement;
- L'autorisation de tout projet soumis à l'étude d'impact sur l'environnement est subordonnée à une décision d'acceptabilité environnementale. Cette décision constitue un document du dossier de la demande présentée en vue de l'obtention de l'autorisation du projet.

## PLAN JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL (2)

---

Le comité national est chargé de l'examen des études d'impact sur l'environnement des projets:

- le seuil d'investissement est supérieur à (20.000.000,00 euro) et dont la réalisation concerne plus d'une région du Royaume, quel que soit le montant de l'investissement ;
- transfrontaliers, quel que soit le montant de l'investissement.

Dans un objectif de décentralisation et de promotion du rôle des collectivités territoriales:

- les Comités Régionaux des Etudes d' Impact sur l' Environnement ont été mis en place
- Le recours à l' enquête publique pour assurer la participation de la population
- Ces comités sont appelés à jouer un rôle majeur dans la dynamique qu'a incité l' entrée en vigueur des décrets d' Application de la loi 12-03. Les comités régionaux sont chargés d' examiner les études d'impact sur l'environnement relatives aux projets dont le seuil d'investissement est inférieur ou égal (20.000.000,00 euro).

## PLAN JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL (2)

---

Avec la publication des décrets d'application de la loi 12 -03, (le décret relatif aux attributions et au fonctionnement du comité national et des comités régionaux des études d'impact sur l'environnement et le décret fixant les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête publique relative aux projets soumis aux études d'impact sur l'environnement, promulgués le 20 novembre 2008), le système EIE au Maroc est entré dans une nouvelle étape est marquée par la déconcentration du processus d'évaluation et la prise en considération de l'avis de la population concernée de manière systématique, cet avis est pris en considération lors des examens des EIE par les comités.



## OUTILS D' ACCOMPAGNEMENT

---

Mise en place de plusieurs outils pour mieux encadrer la procédure de l'examen des EIE:

- directives:
  - exploitation des carrières,
  - décharges contrôlées,
  - STEP,
  - Dragage
  - Projet touristique
- manuel de procédures,
- Cahiers des charges type,
- système d'information de gestion des dossiers EIE.

# ATTENTES

---

- Renforcement des capacités en vue de hisser l'expertise nationale en matière d'évaluation environnementale au niveau des exigences de la convention ESPOO.
- l'établissement des directives et grilles d'évaluations nécessaires pour une évaluation standardisée et harmonisée et permettre une prise de décision justifiée;
- Accompagner la mise en place du système de l'évaluation stratégique environnementale
- Contribuer à la consolidation du rapprochement juridique en matière d'environnement avec l'union européenne



Merci de votre attention